

N° 28/2017

ARRETE DU MAIRE

Vu les conditions climatiques de ces derniers jours,

Considérant que les dégradations qui résulteraient de leurs utilisations seraient très dommageables pour la suite de la saison sportive

ARRÊTE

ARTICLE 1er: Le Stade Municipal de Biron ne sera pas ouvert à la pratique sportive le week-end du samedi 9 au Dimanche 10 décembre 2017.

ARTICLE 2: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Monsieur le Président de l'Etoile Sportive Pyrénéenne, Monsieur le Président du District

Fait à Biron, le 8 Décembre 2017

Le Maire,

Jacques CASSIAU-HAURIE